

RAPPORT ANNUEL

2020

COMMISSIONS



Commission Sport et Handicap

Président : Jean DEROISSART

RAPPROCHER LES STRUCTURES SPORTIVES ET LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Les axes principaux de la commission se sont déclinés comme ceci :

- Informer
- Accompagner
- Initier
- Préparer

INFORMER :

Une plaquette créée par le CDOS NORD permet d'accéder à l'information elle oriente vers :

- le comité Départemental Handisport
- Le comité Départemental de Sport adapté
- Le PAIPS pris en charge par la Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)

ACCOMPAGNER :

La Démarche du PAIPS est de permettre l'accès aux associations qui proposent une pratique adaptée ou Handisport.

Elle initie le protocole de mise en oeuvre du projet sportif (accompagnement, déplacement, insertion dans le club) et vise une démarche autonome dans les délais les plus courts.

Le CDOS est en relation avec le comité Départemental Handisport, Le comité départemental de la FSCF, le comité départemental de Sport adapté.

INITIER :

Certains territoires proposent des démarches originales vis-à-vis du Handicap.

En 2020, la commission avait pour objectif de recenser les actions mises en place par la communauté de commune du pays de Mormal (CCPM)

Suite à cela l'idée était d'établir un kit de propositions d'actions en faveur de la pratique sportive des personnes en situation de handicap à destination des EPCI du département.

Les conditions sanitaires, le report du second tour des élections, la restructuration des conseils communautaires, n'ont pas permis la mise en oeuvre de ce projet.

La prochaine olympiade redéfinira les contours de ce qui pourrait être une démarche d'implantation du CDOS dans les territoires qui adhèreraient à cette action.

PREPARER :

La commission Sport et Handicap est en contact avec MR JEREMY HOUBEAUT
Référént Hauts-de -France pour le Comité Paralympique et sportif Français, afin de préparer le département pour tous les projets liés à PARIS 2024.

Merci aux membres de la commission, au personnel du CDOS, et à Mr Xavier MILLARD

Commission Sport et politiques publiques et fédérales

Président : Pierre MARKEY

-=-=-=-=-=-

Mise en réseau du Mouvement Olympique et Sportif Territorial (MOST)

Présence du MOST au sein des EPCI :

En 2017, la commission a travaillé au renforcement des liens qu'elle a tissés avec les différents conseils de développement.

Actuellement le CDOS du Nord est présent au sein de 7 conseils de développement : La MEL, Valenciennes Métropole, La porte du Hainaut (CAPH), la CAD de Douai, la CCHF et la Communauté de Commune Pévèle Carembault.

Diagnostic Sportif Intercommunal :

Il est important de souligner que la présence du CDOS au sein de ces EPCI permet de soutenir et d'accompagner la politique sportive de ces territoires.

Le Diagnostic Sportif Intercommunal permet, grâce aux entretiens réalisés auprès des associations sportives d'un territoire donné, permet d'identifier les attentes et les besoins : le CDOS en tant que tête de réseau du MOST affirme ainsi ses missions d'aide au développement et à la structuration du sport.

A l'issue de ces rendez-vous, les dirigeants sollicitent, dans la majorité des cas, Profession Sport 59 ainsi que le CRIB Nord ; nos partenaires institutionnels ainsi que les comités départementaux.

A partir d'octobre 2019, le territoire de l'Avesnois a été audité mais les entretiens ont été interrompus suite au contexte sanitaire.

Organisation de mini colloques :

Cette organisation a été annulée en 2020 suite à la crise sanitaire.

L'objectif de ces rencontres est « d'aller vers » les différents territoires, y rencontrer les élus locaux, étudier la particularité du territoire afin d'y proposer une thématique appropriée au contexte local.

Commission Sport de nature et développement durable

Président : Alain GRIMBERT

« ALLIER LE SPORT ET LA NATURE C'EST POSSIBLE »

I/ Travaux sur la CDESI :

La Commission des Espaces Sites et Itinéraires. (CDESI) a été installée officiellement le 8 février 2018 au Conseil Départemental du Nord par Monsieur Jean-René LECERF et Monsieur Patrick VALOIS.

Le Conseil Départemental, face à l'engouement des sports de nature, a témoigné qu'il s'investissait efficacement dans la volonté de mettre en place des actions de préservation et de développement maîtrisé des sports de nature.

Nul doute qu'il est possible, sur un même site, de pratiquer du sport, sans causer de nuisance à notre environnement, en respectant la faune et la flore.

Du côté du mouvement sportif, des réunions de la commission départementale des sports de nature, en partage avec nos partenaires, nous permettent de nous conforter dans cette orientation.

Des réunions de travail initiées par le Conseil départemental et auxquelles participent le CDOS et quelques comités permettent de travailler dans ce sens.

Je tiens à vous rappeler l'importance de participer aux travaux menés, les données seront d'autant plus riches et représentatives des possibilités en matière de sport de nature, cela implique votre discipline et par conséquent vous implique directement.

Les travaux ont repris en décembre 2020.

II/ La commission départementale des sports de nature :

Le CDOS du Nord possède le label sport et développement durable du CNOSF et accompagne les comités ou clubs dans l'élaboration de leurs dossiers.

Aussi, le CDOS peut vous accompagner dans l'élaboration de « l'étude d'incidence natura 2000 » dans le cadre de l'organisation d'une manifestation sportive.

Commission Formation

Président : Georges GAUTHIER

-==--==--==-

Actions de formation

Les financements du Conseil Départemental du Nord, de la DDCS Nord et de la Préfecture du Nord (formations de prévention à la radicalisation) pour soutenir la politique de formation du CDOS du Nord ont permis de réaliser deux actions distinctes :

- Un programme annuel de formation à destination des bénévoles et des salariés : Actions à la Maison Départementale ou décentralisées ;
- Deux formations dans le domaine de la santé : « Prévention de la mort subite de l'adulte » : Formation au Défibrillateur et « PSC1 » : ces formations sont à la demande des comités, clubs ou collectivités territoriales et peuvent être décentralisées sur l'ensemble du territoire.
- Trois formations d'une journée à la prévention de la radicalisation à Valenciennes, Roubaix et Dunkerque.

I - Programme annuel de formation des dirigeants

La commission formation met en place chaque année une dizaine de séances de formation destinées aux membres des comités départementaux, des présidents des clubs ou leurs représentants et aux salariés.

Près de 50 personnes (baisse de 50 % liée à la crise sanitaire) ont pu bénéficier de ces formations assurées par des Membres du CDOS ou intervenants extérieurs, représentants du Mouvement Sportif, et particulièrement compétents dans leur domaine.

Les formations se déclinent autour de thèmes généraux :

- Les obligations des associations : Tenir une comptabilité ; la trésorerie du club...
- Le développement et la structuration son association : Savoir rédiger un projet associatif ; s'initier et/ou se perfectionner à l'outil informatique....
- 2 formations en distanciel au logiciel CASICO (comptabilité) ont été réalisées

Mais surtout une volonté de décentralisation....

La commission est également à l'écoute des Comités, Clubs, Collectivités Territoriales (Communes, Communauté de Communes, d'Agglomération), pour répondre à des demandes spécifiques et ce dans tout le département.

II - DECLINAISON DES ACTIONS DE FORMATION DANS LE DOMAINE DE LA SANTE : « Prévention de la mort subite de l'adulte »

En partenariat avec la Commission Sport et santé du CDOS Nord une campagne de formation a été organisée à la Maison départementale du Sport et dans des lieux décentralisés du département.

Suite à la crise sanitaire aucune formation n'a pu être mise en place en 2020.

III - LES ACTIVITES DU CRIB

Près de 500 demandes ont été adressées au CRIB qui concernent principalement les subventions, les emplois, la CCNS, les statuts.

Le rôle du CRIB tend davantage vers un rôle de conseil et de médiation envers les associations sportives. Le CRIB est également « conseiller emploi » pour les associations loi 1901 dans le cadre de l'emploi pérenne de la Région Hauts de France.

Des interventions décentralisées ont été réalisées dans plusieurs endroits du département

Commission Sport et Femmes

Présidente : Colette ANDRUSYSZYN

Membres : Nicole POUSSE, Pierre MARKEY, Brigitte BERSOUX, Anne MIKOLAJCZAK, Régis LEBBRECHT (DDCS Nord), Jean ROZENTHAL (Conseil départemental)

-=-=-=-=-

Label « PARITÉ SPORT »

=> La campagne de labellisation 2021 a été lancée et les dossiers doivent être renvoyés au CDOS avant le 31 mars 2021.

=> La commission a dressé un bilan de l'opération « Parité Sport ».

Depuis 2013, 61 clubs ont été labellisés sur 8 campagnes (10 en 2013, 19 en 2014, 7 en 2015, 6 en 2016, 6 en 2017, 6 en 2018, 3 en 2019, 4 en 2020). Et 9 clubs se sont retirés du label.

17 comités départementaux concernés : Athlétisme (8), Badminton (5), Basket-ball (2), Canoë-kayak (2), EPGV (12), Fédération Sportive et Culturelle de France (2), Football (1), Handball (3), Hockey sur gazon (9), Judo (6), Plongée sous-marine (1), Roller (1), Rugby (3), Triathlon (1), Tir à l'arc (2), Voile (2), Volley-ball (1).

Depuis 2013, 6663 femmes ont été accueillies lors des initiations gratuites et 4751 ont pris une licence.

	Femmes accueillies en initiations	Prise de licences	Coupons sport utilisés
Bilan en 2014 10 réponses	396	181 (46% taux d'adhésion)	320
Bilan en 2015 24 réponses	1395	1173 (84% taux d'adhésion)	174
Bilan en 2016 23 réponses	1687	1208 (71% taux d'adhésion)	21
Bilan en 2017 16 réponses	1039	463 (44% taux d'adhésion)	5
Bilan en 2018 19 réponses	471	439 (93% taux d'adhésion)	50
Bilan en 2019 22 réponses	1063	853 (80% taux d'adhésion)	66
Bilan en 2020 18 réponses	612	434 (70% taux d'adhésion)	27

En 2020, la commission avait décidé de faire évoluer le label car même si les chiffres sont positifs, nous constatons que les clubs le sollicitent de moins en moins.

La commission avait proposé que l'accent soit mis sur « **l'accessibilité des femmes aux fonctions de dirigeantes** » bénévoles et salariées.

Le séminaire « L'accessibilité des femmes aux fonctions de dirigeantes » prévu en mars 2020 devait nous mobiliser mais il a été victime de la crise sanitaire. Depuis, nous cherchons les moyens de le relancer.

Nous avons sollicité les comités départementaux afin de mettre à jour nos données sur la représentation des femmes au sein mouvement sportif départemental (enquête en cours). Veuillez retourner au CDOS le questionnaire joint si vous ne l'avez pas encore fait.

Nous avons travaillé sur un projet Erasmus+ Sport « **Favoriser l'égal accès des femmes aux fonctions de dirigeantes, promouvoir une gouvernance partagée dans le milieu associatif sportif** », dans le but de développer des coopérations européennes sur ce thème.

Malgré un bon résultat, le projet n'a pas été retenu.

Campagne de labellisation 2021 : les documents sont disponibles sur le site www.sport59.fr .

- *De novembre 2020 à mars 2021* : Les comités départementaux informeront et mobiliseront leurs clubs à la démarche de labellisation et les aideront à la rédaction du projet club. Rodrigue Vandamme du CDOS du Nord se tient à votre disposition en cas de besoin.
- *31 mars 2021* : Retour des dossiers clubs au comité départemental et au CDOS du Nord.
- *Mai 2021* : Labellisation des clubs par le CDOS du Nord

Commission Sport Santé

Présidente : Laurence DE JAEGHERE

-=-=-=-=-

Cellule d'appui départemental sport et COVID-19

Le CROS et la DRJSCS Hauts de France ont développé une cellule d'appui COVID-19 dont l'objectif est de diffuser et recueillir des informations actualisées et fiables.

A l'échelle départementale, le CDOS du Nord est un acteur de ce dispositif d'accompagnement auprès des comités départementaux.

Le label « Santé en Nord »

Le CDOS du Nord, avec l'appui de ses différents partenaires, décerne le label « Santé en Nord » à toutes les associations désirant développer le sport, le sport santé, le sport bien-être.

L'action consiste à promouvoir la pratique de l'activité physique pour le plus grand nombre et mettre en avant les structures engagées. C'est aussi garantir une activité physique adaptée et sécurisée aux professionnels de santé ainsi qu'aux usagers et favoriser l'intégration de personnes éloignées de la pratique.

Ce label se décline sur 4 niveaux qui dépendent du public accueilli, du nombre de séances minimum hebdomadaires, de la qualification du personnel encadrant l'activité et de la mise en réseau avec un établissement spécialisé.

L'objectif est de clarifier l'offre de pratique sur le territoire du Nord et créer un réseau afin de pouvoir orienter les personnes vers les structures sportives en mesure de les accueillir.

En plus des 24 clubs du département labellisés en 2018 et 2019, 16 clubs l'ont obtenu cette année pour 2 ans (de Janvier 2020 à décembre 2022) :

Association Douaisienne des sports de l'eau (Aviron), GV Relais Nord (Lambersart - EPGV), Gym Marly Aulnoy (Gymnastique), Handball Club Bousbecque Wervicq Val de Lys, Saint-Amand Handball, Tourcoing Volley-ball Lille Métropole, Basket AC Mons, Badminton Wambrechies Marquette, CICER Maubeuge (Clubs multisports de combat), Entente Saint Sébastien (Tir à l'arc – Loos), Gym Volontaire pour Tous Faches Thumesnil (EPGV), Judo Caudry, Rugby Club Amandinois, Sport Santé Sambre Avesnois (EPGV), Tennis Club Loossois, Villeneuve d'Ascq Rythme et Sports Lille Métropole (VARS LM – Gymnastique Rythmique)

Sentez-vous Sport

71 classes du département du Nord ont participé à un quizz sportif en juin 2020. Dans le cadre de Sentez-vous Sport et afin de sensibiliser les élèves aux bienfaits du sport pour la santé, le CDOS a proposé, par l'intermédiaire de comités départementaux volontaires, une séance d'initiation sportive à ces classes. 53 d'entre elles ont souhaité en bénéficier.

Formation « Prévention de la mort subite »

Depuis 2007, la commission Sport Santé du CDOS du Nord a développé un des axes de travail impulsé par le CNOSF et l'Etat : La prévention de la mort subite du sportif. La formation aux 3 gestes qui sauvent dont la promotion de la défibrillation et sa mise à disposition au grand public est un enjeu majeur. De plus en plus d'équipements sportifs sont munis de défibrillateurs automatiques. Les dirigeants associatifs sont donc demandeurs de séances de formation à l'utilisation de ces appareils.

Le CDOS du Nord a décidé d'accompagner ces associations sportives et leur proposer des sessions de sensibilisation.

En 2020, 3 séances étaient programmées mais, en raison de la situation sanitaire, elles ont dû être annulées.

Réseau Régional Sport Santé Bien-être

Le CDOS participe aux travaux de mise en place du réseau régional sport/santé créé par le CROS Hauts de France.

Commission Maison Départementale du Sport

Président : Gérard FREMAUX

--==--==--

Après un début d'année prometteur au niveau de l'occupation et des demandes de réservations de salles de réunion pour 2020, l'activité au sein de la Maison Départementale du Sport a malheureusement été impactée par l'arrivée de la pandémie de la COVID-19 et a dû s'adapter après le 1^{er} confinement pour la reprise du travail physique des salariés et l'accueil des bénévoles en toute sécurité.

Les actions en 2020 :

Mise en place de protocoles sanitaires :

- Au cours de l'année 2020, le Comité des Usagers a mis en place 2 plans de confinement et 4 protocoles de déconfinement (résumés en annexe).

- Mise en place d'un groupe de travail piloté et conseillé par un médecin référent COVID-19 pour accompagner le Comité des Usagers dans l'élaboration de plans de sécurité sanitaire de la MDDS

- Désignation d'un référent COVID-19 pour tous les usagers de la MDDS : Gérard FREMAUX

- Obligation du port du masque dans les parties communes et les salles de réunion dès le déconfinement du 11 mai.

- Protocole de contact et de veille suite au signalement de personnes infectées par le COVID-19 : tous ceux qui étaient présents au moment de leur présence ont été rapidement prévenus afin de surveiller l'apparition éventuelle de symptômes.

- Digicode rendu inaccessible

Achats pour l'amélioration des conditions de travail :

- Achat d'un système de visioconférence + mise à disposition d'un ordinateur portable dédié

- 2 Répéteurs WI-FI dans les endroits stratégiques de la MDDS dont le signal était inexistant

Aménagements spécifiques pendant la crise sanitaire :

- Aménagement de permanences quotidiennes pour l'accueil des salariés, des bénévoles ou visiteurs durant la crise sanitaire par chaque salarié du CDOS NORD

- Aménagement de sens de circulation dans les parties communes afin d'éviter les croisements

- Aménagement de la/des salles de réunion pour le respect de la distanciation physique et de l'évolution de la jauge d'accueil fixée par le gouvernement

- Mise en place d'un cahier dans le SAS d'accueil de la MDDS où toute personne désirant accéder à la MDDS se signalera (traçabilité des contacts en cas d'infection par la COVID-19).

Gestes financiers de la MDDS auprès de ses usagers :

- Le Comité des Usagers a offert une remise de 80% sur les Frais de Fonctionnement du 4^{ème} trimestre 2020

- Pas de cotisations de carte d'adhésion ou d'œuvres sociales demandées aux CD pour 2020

Autres actions:

- Mise en place d'une ligne spéciale COVID-19 dans la reddition de comptes de la MDDS
- Vérification des installations électriques de la MDDS
- Enquête menée auprès des CD résidents afin de connaître leurs difficultés rencontrées par les mesures mises en place dans le cadre de la crise sanitaire.

Les projets envisagés en 2021 :

- Souhait de reprise d'activité plus ou moins « normale »
- Enquête sera menée auprès des CD Sportifs afin de connaître leurs besoins après la crise sanitaire
- Proposition d'une nouvelle facturation
- Remplacer le mobilier vétuste des salles de réunion

ANNEXE AU BILAN :

Résumé des différentes phases de protocoles de confinement et de déconfinement de la MDDS durant l'année 2020

1^{er} plan de confinement :

Dès le 17 mars 2020, la MDDS, suite aux mesures gouvernementales, a fermé ses portes jusqu'au 11 mai 2020.

Un accueil téléphonique a néanmoins été conservé afin d'informer et d'orienter le public ou les bénévoles lors de cette 1^{ère} phase inédite.

Le télétravail a été massivement mis en place par les CD ayant des salariés et les réunions en visioconférence se sont développées.

Déconfinement : 1^{ère} phase, à partir du 11 mai 2020 :

Nettoyage complet spécifique après une fermeture totale de la MDDS pendant une semaine

Digicode désactivé

Ouverture en journée uniquement. Permanence tenue quotidiennement par un salarié différent du CDOS (depuis le déconfinement, fonctionnement toujours d'actualité)

Inscription à l'accueil sur un cahier de traçabilité

Prise de température à l'arrivée

Port du masque obligatoire dans les parties communes, dès l'entrée à la MDDS

Aménagement de sens de circulation

Tenue d'un planning hebdomadaire : accès limités aux salariés, élus résidents se signalant au moins le vendredi précédent la semaine de travail, pour les CD non résidents ayant leur boîte postale à la MDDS, signalement de leur passage au moins un jour avant leur passage.

Accès à la cuisine interdit

Aménagement de la salle olympique permettant la distanciation physique pour les rendez-vous éventuels

Télétravail favorisé

Tournante organisée à partir de 2 personnes dans un bureau

Achat de portiques pour du gel hydroalcoolique, du gel, des masques (5 offerts pour chaque

salariés de la MDDS)

Phase 2 : à partir du 29 juin jusqu'au 31 août

Ouverture, conditions d'accueil, règles sanitaires identiques exceptés :

- Plus d'envoi de planning avant les permanences ou passages : inscriptions sur le cahier à l'arrivée
- l'arrêt de prise de température.

Accès à la cuisine autorisée sauf pour la restauration. Autorisation de manger dans son bureau ou à l'extérieur selon le climat.

Réunion possible en journée, dans la salle olympique aménagée, limitée à 10 personnes : un animateur de réunion sera tenue de veiller au bon respect des consignes sanitaires

Aération des espaces clos pendant 15 m' toutes les 3 heures

Gérard FREMAUX désigné référent COVID pour les usagers de la MDDS.

La MDDS a investi dans un système de visioconférence

Phase 3 : à partir du 14 septembre jusqu'au 30 septembre :

La MDDS retrouve son amplitude d'ouverture d'avant la crise

Réunions possibles jusqu'à 20 personnes maximum dans la salle olympique en journée et après les heures d'ouverture de la MDDS (sauf le week-end)

Un référent COVID responsable de la réunion est identifiée et doit se charger de la fermeture de la MDDS. Une fiche de réservation disposant des noms de tous les participants doit être transmise au moins 2 jours avant la réunion. Sa présence est impérative au moins une heure avant la fermeture de la MDDS.

La visioconférence reste néanmoins à privilégier.

Phase 4 : du 1^{er} octobre au 1^{er} novembre :

L'employeur peut autoriser son salarié à travailler en dehors des heures d'ouverture de la MDDS.

Le salarié ne devra en aucun cas recevoir faire entrer du public ou faire de réunion.

Une salle supplémentaire a été ouverte en journée pour des réunions à 10 personnes maximum.

2^{ème} confinement dès le 2 novembre :

La MDDS a souhaité conserver une activité pour ses salariés, néanmoins fermée au public. La salle olympique peut accueillir jusqu'à 6 personnes pour nécessité de service.

Suite à l'assouplissement du 15 décembre, la crise sanitaire n'a pas encore évolué favorablement. Le dernier protocole restera en vigueur jusqu'aux prochaines mesures gouvernementales et la levée des mesures strictes (couvre-feu, reconfinement éventuel...)